

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide amU de l'admission dans les formations de premier et second cycle adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire en sa séance du 5 décembre 2024,

Vu la proposition du Directeur de l'Institut d'Administration des entreprises (IAE) du 19 janvier 2026,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de l'**Institut d'Administration des Entreprises (IAE)** pour l'année universitaire 2026-2027 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'Institut d'Administration des entreprises en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Directeur de l'Institut d'Administration des entreprises sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Eric BERTON
12/02/2026 15:14

Fait à Marseille

Président d'Aix-Marseille Université

Composition Commission Pédagogique

Composante : IAE - Institut d'administration des entreprises

Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Sébastien DEREPPER
 Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président (*) (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : Antonin RICARD
Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue : Valérie MATHIEU
Professionnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) :

Composition de la commission pédagogique au 1er FEVRIER 2026

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence Professionnelle	Management et gestion des organisations	Oriane SITTE DE LONGEVAL	Sébastien DEREPPER Nathalie CHALVESCHE	
Master	Management et administration des entreprises	Aurélie HEMONNET	Nathalie RICHEBÉ Sébastien LAURENT Anne-Lise MATHIEU Alexandra SEHIER	
Master	Entrepreneuriat et management de projets	Cécile BOZZO	Ali GHODS	
Master	Management	Cécile BOZZO	Margit MUNZER Xavier SAVALL ESCUDIER Delphine LACAZE	
Master	Management des systèmes d'information	Cécile BOZZO	Jocelyn HUSSER Gérald BRUNETTO	
Master	Marketing, vente	Cécile BOZZO	Diana TWOK Aurélié KESSOUS Fanny MAGNONI Mariette MOREL LAINE Kiane GOUDARZI Alexandre COOH	
Master	Monnaie, banque, finance, assurance	Cécile BOZZO	Jean-Sébastien LANTZ	
Autres (à préciser)				

(*) Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 19 janvier 2026
 Signature du directeur de composante
